

**Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire de l'UNAB
du 10 octobre 2024
Auditorium de la Fondation Ascaro, Berne**

Cinquante-cinq personnes ont participé à cette assemblée.

- Le rapport d'activités 2023/2024 suivant est accepté à l'unanimité.
 - o Au cours de l'exercice 2023/2024, l'effectif de l'UNAB était de 214 membres cotisants.
 - o Les activités de l'UNAB ont eu lieu selon le programme (26 conférences au lieu de 27, 3 séminaires, 2 visites guidées)
- Les comptes annuels 2023/2024 bouclent sur un bénéfice de CHF 3'853. Ils ont été vérifiés le 6 août 2024 par les vérificateurs des comptes. Ils sont acceptés à l'unanimité. La provision pour le 40^e anniversaire passe de CHF 4'000 à CHF 9'000.
- Pour l'exercice 2023/2024, l'UNAB a pu compter sur le soutien financier de la Banque cantonale bernoise, de la Burgergemeinde Bern et de l'UniBE, pour un total de CHF 11'500. Que ces institutions en soient remerciées.
- La Présidente informe l'assemblée qu'elle quittera sa fonction au 31 juillet 2025. Des noms de professeurs vont être suggérés au rectorat de l'UniBE pour le renouvellement des délégués de l'UniBE au Comité de l'UNAB.
- Le budget 2024/2025 prévoit une perte de CHF 200. Il est accepté à l'unanimité.
- La cotisation annuelle est fixée à CHF 80 par personne.
- Les crédits à la présidence (CHF 200) et au Secrétaire (CHF 2'000) restent inchangés.

La prochaine Assemblée générale aura lieu le jeudi 9 octobre 2025.

L'Assemblée générale est suivie d'un apéro riche au restaurant Mattenhofkeller.

UNAB

Eric Lauper, secrétaire